

# La lettre de la Municipalité

## Bonne rentrée à tous !

Après un printemps riche en manifestations municipales et associatives et un été capricieux marqué par une alternance de pluies, de nuages et de soleil, place à la rentrée.

Ecoliers, collégiens et lycéens retourneront derrière leurs pupitres à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

Dès le samedi 3 septembre, les associations de la ville viendront à votre rencontre lors du traditionnel Forum des associations.

À tous, nous souhaitons une excellente reprise, scolaire et associative, et une année remplie de succès en tous genres.



**Bernard CORNEILLE**

Maire,  
Conseiller  
départemental



**Catherine BERNASZUK**

Maire-adjoint  
déléguée à l'éducation,  
l'enfance, la  
jeunesse, et aux  
événements

et la Municipalité

## Rentrée scolaire Des aides multiples

### Opération Trousses et sacs

Entreprise depuis 2012, l'opération qui consiste à fournir aux écoliers des groupes scolaires de la ville, du CP au CM2, une trousse garnie, a été renouvelée. Elle participe à la lutte contre la baisse du pouvoir d'achat et l'augmentation du coût de la rentrée scolaire. Les élèves des classes maternelles, quant à eux, recevront un sac pour le transport de fournitures.



### Dotations aux écoles

- **40€** par écolier pour le renouvellement des manuels et l'achat de fournitures;
- **300€** par classe pour le financement des transports lors des sorties scolaires;
- **200€** par classe pour le renouvellement du mobilier;
- **6€** par élève pour la réalisation de projets pédagogiques.

### Vers le chemin de la réussite scolaire

Pour accompagner leur passage en classe de 6<sup>ème</sup>, les élèves de CM2 ont reçu, courant juin dernier, un dictionnaire ainsi qu'un guide sur la citoyenneté. À l'automne, ce sont les élèves de CE1 qui recevront à leur tour un dictionnaire. Des outils simples et efficaces pour aider à la réussite scolaire.

### Reconduction du Bouclier social

Mis en place en 2009, le Bouclier social, mesure innovante et appréciée, est reconduit cette année malgré les contraintes budgétaires. Il permet aux familles d'atténuer les effets durables de la crise et la baisse du pouvoir d'achat grâce à des bons pour la rentrée scolaire des collégiens et des lycéens, et pour la pratique d'une activité sportive ou culturelle pour les moins de 18 ans. Ces bons peuvent être retirés au CCAS ou lors du Forum des associations organisé le samedi 3 septembre de 10h à 18h. Informations complémentaires: 01 60 03 98 56.

Actualités en ligne sur  
**Facebook «Othis Mairie»**  
et «Othis événements»



## Transports scolaires La Ville maintient et étend son aide pour le financement de la carte Imagine'R

Si la nouvelle majorité départementale a décidé de mettre fin au dispositif d'aide aux familles pour les transports scolaires en Seine-et-Marne, la Municipalité a quant à elle décidé de poursuivre son aide pour le financement de la carte Imagine'R. A hauteur de 84€ pour les élèves othissois fréquentant le collège d'Othis, le lycée de Dammartin-en-Goële et, nouveauté cette année, le lycée de Longperrier.



La pétition, lancée par Bernard Corneille et Marianne Margaté en mars dernier pour demander le maintien de la gratuité des transports scolaires en Seine-et-Marne a recueilli plus de 6000 signatures. Pour la signer, rendez-vous sur site [www.change.org](http://www.change.org), «Pour le maintien de la gratuité des transports scolaires en Seine-et-Marne».

## Inscriptions obligatoires pour tous les services

### Avant la classe

Accueil à partir de 7h,  
TAP de 8h15 à 9h

► Les T.A.P (Temps d'Activités Périscolaires) ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 8h15 et 9h. Ils sont facultatifs et gratuits. Des activités ludiques et éducatives (contes, chants, activités manuelles, jeux collectifs, ...) sont proposées.

► Les enfants arrivant après 8h15 et jusqu'à 8h50 sont pris en charge par le service périscolaire et dirigés vers l'accueil classique.

► Les enfants arrivant entre 8h50 et 9h (début des cours) sont pris en charge dans la cour par les enseignants.

### Pause-déjeuner

De 12h à 14h15

► Les élèves de petite section de maternelle qui déjeunent à la cantine sont accompagnés au dortoir à 13h30 par leur ATSEM.

### Après la classe

Accueil du soir  
de 16h30 à 19h

► Pour les maternelles :

-Accueil du soir

► Pour les CP

-Accueil du soir

-ou étude surveillée + accueil du soir.

► Pour les CE1, CE2, CM1, CM2 :

-Étude surveillée

-ou étude surveillée + accueil du soir.

### Le mercredi

Une journée particulière

► Pas de TAP

► Accueil le matin : de 7h à 9h

► Temps scolaire : de 9h à 12h

Sortie des enfants à 12h s'ils ne déjeunent pas à la cantine.

L'après-midi :

► Repas de 12h à 14h

► Centre de loisirs de 14h à 19h

## ★ NOUVEAU ★

# Au menu: des tables de tri sélectif et du bio

Courant septembre, trois tables de tri sélectif seront installées dans les cantines des écoles élémentaires de la ville, dans le cadre du nouveau marché signé avec la société API Restauration. Ce nouvel outil pédagogique sensibilisera les enfants à la problématique de la réduction des déchets, à l'écologie, à la citoyen-



neté, au respect pour le travail des dames de service, et favorisera leur apprentissage de l'autonomie.

Par ailleurs, une fois par semaine, un produit bio sera au menu du repas des enfants, c'est-à-dire un aliment produit le plus naturellement possible.

## Carte scolaire

# Il n'y aura finalement pas de fermeture de classe à Beaupré

Dans deux courriers en date du 17 mars 2016, l'Inspection académique nous informait de l'ouverture définitive d'une classe en maternelle à Guincourt, et d'une fermeture révisable en maternelle à Beaupré.

Après la forte mobilisation des parents et des élus, la fermeture révisable a finalement été levée. La Municipalité se félicite de cette décision, qui garantit de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves.

## Travaux d'été

# Les écoles prêtes pour la rentrée

La période estivale a été l'occasion de réaliser de nombreux travaux dans les écoles :

► Réfection du toit de l'école élémentaire de Guincourt (photo);

► Peinture du premier étage de l'école de Guincourt;

► Travaux d'étanchéité sur le toit de l'école Beaupré;

► Création d'un local de stockage au centre de loisirs des Huants;



► Réfection de la salle d'accueil aux Huants;

► Peinture de portails;

► Marquage de jeux au sol (en cours).

**Tous les tarifs périscolaires ont été maintenus** (centres de loisirs pendant les vacances scolaires, accueils pré-post scolaire, étude, restauration scolaire). **Pour les consulter**, rendez-vous sur le site de la ville [www.othis.fr](http://www.othis.fr) ou disponible en mairie. **Informations : 01 60 03 85 85**

**En un clic, le portail famille permet de faire vos démarches auprès du service périscolaire via le site de la ville [www.othis.fr](http://www.othis.fr)**

L'identifiant et le mot de passe sont disponibles sur vos factures.